

VISIO - Contentieux de la discipline

TOO081CDIS

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

• Identifier les contentieux en matière de discipline des agents



• DRH • Cadres et agents des services RH • Responsables et gestionnaires du contentieux

Objectifs pédagogiques

• Identifier les contentieux en matière de discipline des agents

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique et mise en perspective jurisprudentielle
- Etude de cas pratiques illustratifs traités par un conseil de discipline puis au contentieux
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

<u>Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance</u>

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 à 30 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire est également invité à émarger par son smartphone ou tablette, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible (de préférence Mozilla ou Google Chrome), une webcam et un micro.

Pré Requis

• Avoir des connaissances en droit disciplinaire de niveau confirmé

Parcours pédagogique

- Suspension : conditions et mise en œuvre (conditions légales et
- jurisprudentielles, incidence sur le traitement, levée de la suspension...)
- Engagement de la procédure disciplinaire; les obligations de la collectivité employeur (droits de l'agent, délais, obligations procédurales)
- Procédure devant le conseil de discipline (présidence, parité, quorum, audition des parties, confrontations, délibération)
- Prononcé de la sanction
- Voies de recours de l'agent
- Effets de l'annulation par le juge, les différents cas d'annulation
- Effets de l'amnistie

Qualification Intervenant.e.s

• Sylvain DEMARET, Administrateur général





Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form. Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

Effectif

Tarifs (net de taxes)

7.00 Heures

De 4 à 12 Personnes

Inter (Par personne): 650.00

Jour

Inter Adhérent (Par personne): 610.00



Gaëlle DUCHER **Responsable Ingénierie Formation** Tél.: 0153391418 Mail: gaelle.ducher@adiaj.org